

Communiquer

Revue de communication sociale et publique

30 | 2020 :

L'intervention en milieux organisés: fondements et enjeux communicationnels

Dispositifs opérationnels et modalités du travail collaboratif

Modélisation du processus de la recherche participative

Modelling the participatory research process

LISE RENAUD

p. 89-104

<https://doi.org/10.4000/communiquer.7437>

Résumés

Français English

À partir d'une réflexion de quelques décennies de recherche participative, ce texte est une tentative d'éclaircir trois types de recherche participative (recherche-action, recherche intervention et recherche partenariale). Les trois types de recherche mettent au cœur de leur démarche la participation des acteurs de terrain. Leurs différences résident notamment dans leur finalité, dans le rôle du chercheur, dans le processus participatif, et dans la présence ou non d'un agent de mobilisation, comme « traducteur » des visions de chacun ainsi que dans l'engagement des niveaux organisationnel et politique. La contribution des organismes subventionnaires, en ce qui concerne leur vision et leur soutien financier, met en place des conditions facilitant le déploiement de ces types de recherche. Ce texte discute également de la double identité du chercheur intervenant : un hybride. Enfin, une modélisation du processus de la recherche participative est présentée pour rassembler l'ensemble des éléments au sujet des caractéristiques inhérentes, personnelles et professionnelles, organisationnelles et politiques.

Based on a few decades of participatory research, this text attempts to clarify three types of participatory research (action research, intervention research and partnership research). The three types of research put at the heart of their approach the participation of the field actors. Their differences lie particularly in their purpose, in the role of the researcher, in the participative process, and in the presence or absence of an agent of mobilization, as “translator” visions of each and as well as in the commitment of the organizational and political levels. The contribution of the granting agencies, both in terms of its vision and its financial support, creates conditions that facilitate the deployment of these types of research. This text also discusses the dual identity of the practitioner and researcher: a hybrid. Finally, a modelling of participatory research process is presented to bring



together all the elements in terms of the inherent characteristics, personal and professional, organizational and political.

Entrées d'index

Mots-clés : recherche participative, recherche-action, recherche intervention, recherche partenariale

Keywords : participatory research, action research, intervention research, partnership research

Texte intégral

- 1 En tant qu'intervenante et chercheure, ma carrière a été bâtie en mettant au centre de ma démarche la recherche participative, c'est-à-dire la participation de plusieurs acteurs de terrain¹ provenant de divers milieux dans le but d'atteindre des finalités partagées en tenant compte des rôles de chacun. Est-ce que j'ai fait de la recherche-action, de la recherche intervention, de la recherche partenariale ? Est-ce que ces distinctions reflètent des différences réelles ou est-ce que ces définitions sont liées au changement de mode ou d'air du temps ? Je tente d'éclaircir tout cela à l'aide d'exemples et je montre que je me suis adaptée aux différents programmes de financement des organismes subventionnaires d'une part, et d'autre part, j'ai « bricolé » ma perspective à travers ces diverses distinctions réalisées par la communauté scientifique pour tenter de capter le réel *avec* et *pour* les acteurs de terrain avec lesquels je travaillais. Néanmoins, cet article ne prétend aucunement recouvrir l'ensemble du concept de recherche participative. Sans être passée par une recension volumineuse des écrits sur le sujet, la réflexion est principalement alimentée par mes recherches et mon engagement d'intervenante-chercheure menés *avec* et *pour* divers acteurs de terrain.
- 2 J'examine également l'identité que j'ai prise : suis-je une chercheure ou suis-je une intervenante ou ai-je un statut hybride ? Je discute des défis de concilier cette double appartenance. De plus, ces identités m'ont amenée à prendre des positions particulières (animatrice, catalyseuse de milieu, experte-conseil, médiatrice, etc.) Mais avant d'examiner ces questions, je relate mon parcours universitaire, les principes qui ont guidé les interventions en les positionnant dans les structures organisationnelles afin, ultimement, de développer une modélisation du processus de recherche participative basée sur l'expérience.

Mon cheminement personnel et mes compétences acquises

- 3 À la fin de mon baccalauréat en sociologie, en 1979, j'ai eu la chance de côtoyer une équipe qui utilisait les théories et les pratiques de l'éducation populaire, ainsi que la théologie de la libération, pour animer des rencontres avec des paysans guatémaltèques sur leur situation sociosanitaire et leurs conditions de vie. Ce stage m'a pleinement convaincue de la réflexion profonde que les gens sont capables de faire sur leur propre situation d'une part, et d'autre part, sur leur capacité à trouver des solutions appropriées à leur réalité et aux contraintes existantes.
- 4 En 1980, munie (mais me sentant plutôt démunie) d'une maîtrise en sociologie, mon premier travail autonome a été de réaliser une recherche-action avec les infirmières des visites à domicile en périnatalité dans des milieux défavorisés. Cette expérience m'a permis de cerner ma capacité à tisser des liens de confiance avec les membres d'un groupe.



Néanmoins, je me sentais imposteure car mal outillée pour gérer le groupe, j'avais l'impression de travailler sans assises conceptuelles solides. Cela m'a amenée à amorcer mon doctorat afin d'approfondir les aspects théoriques et techniques de la dynamique de groupe dans le but d'accroître ma compréhension des questions de pouvoir et la gestion des non-dits dans un groupe.

Contexte, principes et projets

- 5 Mes recherches participatives se sont déployées à partir de deux grandes organisations préoccupées par les interventions et les pratiques concrètes.
- 6 La première est le Département de santé communautaire de l'Hôpital Général de Montréal, intégré par la suite au sein de la Direction de la santé publique de Montréal (1982-2004), dont le mandat vise l'amélioration sociosanitaire des collectivités. Plus particulièrement, j'ai été engagée comme intervenante-chercheuse pour amorcer des projets populationnels de promotion de la santé.
- 7 La deuxième, le Département de communication sociale et publique de l'UQAM, s'intéresse aux pratiques et interventions en communication. Il met de l'avant une vision transversale et multidisciplinaire de la communication. Plus particulièrement, j'y ai développé un centre institutionnel de recherche partenariale, le Centre de recherche sur la communication et santé (ComSanté ; 2004-2019), réunissant les partenaires issus du monde médiatique et du monde sociosanitaire.
- 8 Dans les deux organisations, j'ai effectué de la recherche participative largement financée par des organismes subventionnaires québécois, canadiens et européens. Chaque projet bénéficiait de financements d'une durée moyenne de cinq ans et dont certains projets impliquaient l'obtention d'au moins deux financements consécutifs de recherche participative.
- 9 Ma philosophie de recherche participative repose sur deux modèles de relation : l'approche collaborative et l'approche interactionniste, avec pour préoccupation constante la pérennité des actions entreprises.
- 10 L'approche collaborative introduit l'idée d'allers-retours réguliers entre le monde de la recherche et celui de la pratique. Ces échanges visent, notamment, à insérer les préoccupations des acteurs de terrain dans la définition des projets d'intervention et de recherche, et d'interprétation des données (Lyons et Warner, 2005 ; Faye et al, 2007). Ces relations bidirectionnelles n'altèrent pas les spécificités propres à chacun des acteurs.
- 11 L'approche interactionniste (Le Breton, 2012) implique d'une part, l'existence de relations collaboratives entre les acteurs, et d'autre part, la prise en compte des contextes desquels sont issus chercheurs et intervenants. Les personnes impliquées dans ce type de processus découvrent les contextes de leurs interlocuteurs et sont plus à même de comprendre les besoins, les contraintes et les facilitateurs d'échanges.
- 12 Enfin consciente que la survie des projets doit aller au-delà des subventions de recherche, j'ai eu un souci constant de déployer des mécanismes pour assurer la pérennité des actions. Le défi était donc d'assurer que les efforts de rapprochement entre les chercheurs et les acteurs de terrain permettent, à ces derniers, l'acquisition de compétences nécessaires pour poursuivre les projets au-delà du retrait des subventions.
- 13 Ainsi, plusieurs principes majeurs guidaient le développement de ces projets :
 1. L'implication des divers acteurs de la communauté concernée soit pour l'intervention soit pour la recherche ;
 2. La considération de facteurs organisationnels pour permettre le maintien du projet dans la communauté une fois le retrait de la présence de chercheurs ;



3. L'importance de l'*empowerment* des populations, c'est-à-dire leur donner du contrôle sur le développement de leurs milieux et reconnaître leurs capacités et leurs savoirs propres. La finalité du projet est celle de l'action émancipatrice, action sociale mobilisatrice ;
4. Le transfert des résultats de recherche aux divers acteurs afin que ces résultats leur soient utiles pour leur pratique.

14 En trente ans de carrière de recherche participative, j'ai œuvré, en collaboration avec les acteurs de terrain, à étudier et déployer des stratégies engendrant des modifications des conduites des acteurs face à la santé, la maladie et les services, ainsi que sur les modifications des environnements. Ces projets ont été réalisés en étroite collaboration avec les milieux de pratique avec lesquels j'ai tissé de nombreux liens dans une perspective de collaboration ou de coconstruction, et d'offre d'une recherche sociale dont les retombées sont utiles pour les milieux du domaine médiatique (scénaristes et producteurs télévisuels et web), communautaire (notamment Société canadienne du cancer, Fondation des maladies du cœur, Québec en forme) ou parapublic (Centre Hospitalier Universitaire de Ste-Justine, Centre Hospitalier de l'Université de Montréal, agences de santé, Institut national de santé publique). Cette collaboration ou coconstruction de la recherche a amené à titre d'exemples des modifications dans la manière d'intégrer les saines habitudes de vie dans les téléromans, les pratiques cliniques préventives des intervenants ou encore la coécriture de documents avec les patients. Plusieurs milieux (scolaire, sociosanitaire, médiatique) ont collaboré, qu'il s'agisse d'organismes privé, public, parapublic et à but non lucratif. Les praticiens étaient aussi variés que professeur, directeur d'école ou de loisirs, décideur dans un établissement sociosanitaire, médecin, infirmier, scénariste ou publiciste, agent de recherche, etc.

Recherche participative : 3 types de recherche retenus

- 15 Les recherches réalisées sont de type participatif, c'est-à-dire que les acteurs de terrain ont toujours été au cœur de la recherche par des consultations ou des implications à divers degrés. Ce type de recherche prend forme autour de l'idée de faire de la recherche « avec » plutôt que « sur » les acteurs (Lieberman, 1986). D'ailleurs, Savoie-Zajc et Dolbec (1999) notent le foisonnement de termes pour ce concept de recherche participative. Selon Heron et Reason (1997) la recherche participative (*Participatory action research*) est définie comme un paradigme de recherche réunissant plus de vingt-cinq types de recherche et caractérisé par une posture qui lui est propre sur les plans ontologique, épistémologique, méthodologique et axiologique. Ce paradigme est utilisé pour couvrir l'ensemble des types de recherche impliquant une participation active des acteurs de terrain à la coconstruction des connaissances.
- 16 Ce texte campe intentionnellement trois pratiques de recherche participative (recherche-action, recherche intervention et recherche partenariale) à travers plusieurs dimensions (objet, finalité, rôle du chercheur, processus participatif, les niveaux d'engagement) en sachant que la réalité navigue parfois dans des certitudes moins tranchées que j'explique à partir de projets réalisés.

Tableau 1. Distinction entre recherche-action, recherche intervention et recherche partenariale



Types de recherche / Dimensions	Recherche-action	Recherche intervention	Recherche partenariale
Définition	La recherche-action est une démarche destinée à équiper les acteurs de terrain, des moyens d'améliorer leurs pratiques grâce à leurs expériences éclairées et nourries des savoirs théoriques actuels suggérés par le chercheur	C'est à la fois l'intervention au plan de pratiques problématiques et recherche sur ces pratiques, et sur l'intervention menée en modifiant certaines structures organisationnelles pour supporter le changement	C'est un rassemblement de personnes issues de diverses organisations qui mettent en commun leurs ressources et qui travaillent ensemble en maintenant des rapports personnels égaux, complémentaires afin de réaliser une nouvelle solution adaptée aux besoins
Objet	Résolution d'une problématique concrète en réfléchissant sur un aspect de la pratique de l'acteur de terrain	Résolution d'une problématique concrète en réfléchissant sur un aspect de la pratique de l'acteur terrain et sur les changements organisationnels nécessaires au déploiement de la nouvelle pratique	Production de réponses à des besoins et à des intérêts mutuels des partenaires autour d'une problématique commune. La nouvelle solution est une innovation sociale fédérant les compétences des organisations
Finalité	Agir	Agir et transformer	Agir, Mobiliser et maintenir
Rôle du chercheur	Observateur	Collaborateur	Coconstructeur
Processus participatif	Collaboration des acteurs terrains à quelques étapes de la recherche. Le chercheur fait la recherche et l'acteur de terrain a la responsabilité de modifier son intervention	Collaboration des acteurs de terrain et de leurs supérieurs à toutes les étapes de la recherche pour changer la pratique et des conditions structurantes leur pratique	- Dialogue entre les partenaires et les chercheurs - Réseautage (échange informel) - Coordination (modification des activités) - Coopération (partage des ressources) - Collaboration (avantage mutuel)
Agent de mobilisation	Non	Non mais retour des résultats de recherche	Démarche systématique de retour des connaissances acquises
Niveau d'engagement organisationnel	- Consentement mutuel - Accord à l'amiable	- Ententes verbales ou écrites - Comité de suivi - Comité de projet	- Contrat formel entre le milieu de recherche et les organisations partenaires - Comité d'orientation - Comité de suivi - Comité de projet
Niveau d'engagement politique	- Peu ou aucun	- Les supérieurs immédiats acceptent de déléguer leurs membres à participer au projet	- Exigence par le subventionnaire d'avoir des contrats légaux - Le CA d'une organisation délègue officiellement les membres participants

- 17 Les trois types de recherche ne se substituent pas l'une à l'autre, elles existent en parallèle. Dans mon cas, leur utilisation est linéaire voire séquentielle : d'une recherche-action à une recherche intervention, puis vers une recherche partenariale. L'adoption d'un type puis d'un autre s'est imposée, pour moi, par les façons de faire de l'époque ; c'est-à-dire, les « tournants » d'abord pragmatiste, transformateur puis stratégique (Dumais, 2011) d'une part, et d'autre part, par la présence de dispositifs de financement gouvernemental appuyant ces courants.

La recherche-action

La recherche-action est une approche de recherche rattachée au paradigme du pragmatisme qui part du principe que c'est par l'action que l'on peut générer des connaissances scientifiques utiles pour comprendre et changer la réalité sociale des individus et des systèmes sociaux. (Roy et Prévost, 2013, p.129.)

- 18 Selon Zuniga (1981), la recherche-action a également une dimension politique – voire subversive – dans la mesure où cette recherche remet la production du savoir entre les mains des acteurs de terrain et non plus seulement dans les mains des scientifiques. La recherche-action est ainsi une démarche destinée à équiper les participants de moyens



d'améliorer leurs pratiques grâce à leurs expériences éclairées et nourries des savoirs théoriques en cours. Tous les participants deviennent acteurs consentants du processus de recherche.

- 19 L'objet de la recherche-action est de trouver une solution à un problème perçu par les acteurs de terrain face à leurs pratiques. Le but est d'agir et de modifier ces pratiques à travers une réflexion collective aidée par le chercheur. L'influence du groupe favorise le changement des attitudes et des comportements individuels (Duchesne et Leurebourg, 2012). Le chercheur est observateur, il balise et oriente la réflexion. Les acteurs participants collaborent aux étapes de la recherche mais ils ont l'entière responsabilité de modifier leur pratique.
- 20 L'engagement entre acteurs de terrain et chercheur repose sur un accord à l'amiable. Parfois le consentement mutuel a été négocié avec les supérieurs immédiats pour la participation au projet. Les conditions de réussite reposent sur les activités pour tisser les liens de confiance, pour favoriser une compréhension partagée de sa pratique et pour permettre des réflexions délibérées et pour développer des relations respectueuses entre tous.

Encadré 1. Recherche-action

En 1981-82, une recherche-action, financée par le CQRS*, a été entreprise entre la chercheuse avec les infirmières en périnatalité du Département de santé communautaire de Valleyfield (cette direction est aujourd'hui intégrée à Direction de la santé publique de la Montérégie). Les infirmières voulaient modifier leur approche en périnatalité des milieux défavorisés constatant qu'elles avaient un écart socioculturel avec ces milieux. Comment attirer ces femmes et leur enfant vers nos services, quels genres de services offrir, comment se présenter (être) lors de la visite à domicile ? Autant de questions qui ont été encadrées par la chercheuse pour avancer dans une position commune de pratique. Le directeur de ces infirmières a accepté de libérer une demi-journée par semaine pendant un an pour participer à cette recherche. Les infirmières étaient libres de venir ou non, imposant à la chercheuse de tenir des rencontres menant à des résultats tangibles pour les praticiennes. Dans un des lieux de pratiques, une infirmière a proposé de modifier leur approche initiale aux femmes par une distribution, à partir d'un centre local de services communautaires (CLSC), de fruits et légumes que son mari, propriétaire d'une fruiterie, jetait. Les femmes et enfants avaient dès lors un intérêt de se déplacer au CLSC dépassant celui de se faire dire ce dont elles devaient faire. L'intention de la recherche-action était d'accompagner les infirmières pour trouver des solutions améliorant leur rencontre des femmes en milieux défavorisés. Or, ce même projet a eu des effets positifs qui se sont déployés au-delà de la recherche-action. Ce projet a mis les bases du projet OLO qui, aujourd'hui, est un programme de distribution d'Œuf-Lait-Orange à travers tous les CLSC de la province.

* Le Conseil québécois pour la recherche sociale (CQRS), nommé aujourd'hui le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

La recherche intervention

- 21 Pour certains auteurs (Duchesne et Leurebourg, 2012), la recherche intervention est une variante de la recherche-action. Elle se pratique sur le terrain dans l'action avec et pour les acteurs. Pour d'autres (Paillé, 2004), la recherche intervention est, comme son nom l'indique, à la fois le développement de l'intervention en matière de pratiques problématiques et à la fois de la recherche sur ces pratiques et sur l'intervention menée. Elle est proche de la recherche évaluation de processus ou d'implantation qui examinent les barrières et les facilitateurs à la mise en place de l'intervention. Par ailleurs, la participation des acteurs de terrain ne constitue pas toujours un élément incontournable de la recherche évaluative et, de ce fait, la recherche intervention s'en différencie en



mettant au centre de sa démarche la participation avec et pour les acteurs de terrain (Nilsen, 2015 ; Vanderkruijck et McPherson, 2017). Enfin, la plupart des auteurs (Duchesne et Leurebourg, 2012 ; Paillé, 2004 ; David, 2000) s'entendent pour dire que la recherche intervention cerne le développement et l'amélioration de l'intervention ainsi que le degré d'intégration au contexte organisationnel des changements produits par cette nouvelle intervention. Par conséquent, la différence majeure avec la recherche-action où cette dernière s'intéresse uniquement aux changements de comportements des acteurs de terrain, la recherche intervention, issue à l'origine du domaine de la gestion, a pour objet de transformer tant les comportements des acteurs que les structures² mêmes de l'organisation où se déroulent ces changements, cela, dans ses modes de gestion, d'orientation, de communication et ses comportements. C'est pourquoi certains auteurs (Duchesne et Leurebourg, 2012 ; Mérini et Ponté, 2008) lui attribuent la caractéristique de recherche « transformatrice » puisqu'elle vise des changements tant des acteurs que de l'organisation. La finalité de la recherche intervention est d'agir et de transformer les pratiques individuelles et organisationnelles.

- 22 En recherche intervention, le chercheur n'est plus un simple observateur d'une situation problématique à changer, il collabore et intervient dans l'action et dans la recherche. « Le chercheur s'inscrit dans un rapport de proximité au regard du projet » (Duchesne et Leurebourg, 2012, p 7).
- 23 Le processus participatif repose sur la collaboration des acteurs de terrain impliqués dans le déploiement de l'intervention ainsi que celle de leurs supérieurs afin de pouvoir changer leur pratique, mais également les conditions organisationnelles structurant leur pratique. Pour ce faire, il s'avère nécessaire d'avoir un comité de suivi (acteurs de terrain et cadres de l'organisation), de même qu'un comité de projet interne constitué des acteurs de terrain et chercheurs.
- 24 Les résultats sont des occasions de rétro alimentation sur le projet, car ils sont discutés avec tous les membres dans le but d'analyser les changements. La distinction majeure avec la recherche partenariale est l'ampleur et la démarche systématique du transfert de connaissances. À cette époque, lors de la réalisation de la recherche intervention, la présence d'un agent de mobilisation ne faisait pas partie des ententes mutuelles et n'était pas largement financée par les subventionnaires.
- 25 Au début, des ententes verbales avec les acteurs de terrain et les supérieurs avaient été discutées, puis des ententes écrites ont finalement été signées (dans notre cas, sur une période de cinq ans, durée liée au financement). Petite organisation non gouvernementale ou un établissement parapublic, les ententes écrites aidaient à clarifier le mandat, les rôles de chacun et les résultats potentiellement attendus. Le fait que cela soit écrit permettait, en cours de processus, de revenir sur nos orientations de départ et nos attentes communes. Signalons que ces ententes n'engageaient pas l'ensemble de l'organisation. Elles étaient signées entre le chercheur, les acteurs de terrain ciblés et leurs supérieurs immédiats. Il m'est arrivé d'avoir le bec à l'eau puisque les cadres intermédiaires n'avaient jamais transmis l'information à des niveaux plus élevés... Conséquence, dans certains cas, les transformations des structures organisationnelles ont été peu réalisées.
- 26 Outre les facteurs humains et professionnels discutés lors de la recherche-action, l'implication des divers niveaux de personnel de l'organisation est essentielle pour examiner les structures organisationnelles qui doivent être revues, modifiées ou abolies pour le déploiement des nouvelles pratiques d'une part, et d'autre part, pour favoriser l'engagement à long terme et se voir pérenniser de nouvelles interventions.

Encadré 2. Recherche intervention



En matière de services de santé, une grande recherche intervention sur l'intégration des pratiques cliniques préventives, financée par le Programme national de recherche et développement en santé (PNRDS)* a été réalisée auprès de 20 CLSC au Québec afin d'améliorer l'appropriation des guides de pratique en santé du cœur (Chevalier, Renaud et Hubert, 2005). Cette recherche de 5 ans visait à intégrer des activités de promotion de la santé et de prévention de maladies chroniques à la pratique quotidienne des intervenants de première ligne; mais aussi, à soutenir le travail interdisciplinaire des intervenants de première ligne et à renforcer les échanges et les liens avec les ressources de la communauté. Ce programme s'appuyait sur une interaction directe avec l'équipe des responsables régionaux des agences de santé et une équipe d'intervenants de première ligne aux services courants des CLSC. Le défi collectif – c'est-à-dire le travail commun (chercheurs, acteurs de terrain et gestionnaires) – consistait à modifier les pratiques et l'environnement de pratique de façon à ce que les changements amorcés se maintiennent dans le milieu. Chaque milieu (CLSC) développait son propre plan de promotion et de prévention. La recherche intervention tentait de cerner les défis professionnels de la mise en œuvre des guides de pratique, de comprendre et transformer les dynamiques organisationnelles qui influencent l'appropriation, et le maintien des nouvelles façons de faire.

Pour chaque CLSC, la collaboration de l'équipe de recherche (quatre chercheurs et un responsable régional de l'agence de santé) avec les infirmières et les médecins d'une part, et d'autre part, avec le gestionnaire de programmes responsable de l'équipe du CLSC, a permis de réaliser des interventions concertées et de modifier la structure de travail en faisant participer plusieurs acteurs : de la réceptionniste au médecin en passant par l'infirmière. Ainsi un message commun de santé publique était relayé à l'usager par au moins trois personnes de l'organisation. Cela a nécessité de revoir le mode de gestion de la tâche et d'arrimer les visions et manières de faire de chaque travailleur impliqué.

Un comité de suivi notamment composé du responsable régional et du gestionnaire du programme, du comité de projet interne avec les acteurs de terrain (infirmières, médecins, réceptionniste, etc.) a été formé dans chaque établissement. Des ententes écrites ont été signées entre le groupe de chercheurs et les directeurs de CLSC pour autoriser le personnel médical (infirmières et médecins) à se réunir mensuellement pour réfléchir sur leur pratique, examiner les nouvelles manières de faire et définir les barrières et les facilitateurs tant humains qu'organisationnels auxquels le projet devait faire face pour bien se déployer.

* Le Programme national de recherche et développement en santé (PNRDS; actuellement Instituts de recherche en santé du Canada [IRSC]).

Recherche partenariale

- 27 La recherche partenariale est une recherche participative au sens où le chercheur travaille avec et pour les acteurs partenaires à la mise en commun de leurs spécialisations pour la création d'un projet en vue d'atteindre leurs buts respectifs. Le partenariat est un rassemblement de personnes, issues d'organisations différentes, qui travaillent ensemble en gardant des rapports personnels égaux et complémentaires, et ce, à toutes les étapes du projet. La recherche partenariale se réalise autour de problématiques d'ordre pratique pour produire des réponses aux besoins et aux intérêts mutuels des partenaires.
- 28 La finalité est d'agir collectivement en se partageant des ressources humaines, matérielles ou financières afin de développer et maintenir une nouvelle pratique voire une innovation sociale. Pour Clément *et al.* (1995 ; citant Panet-Raymond, 1995, p 150), l'objet du partenariat devient « un échange de services et/ou de ressources de nature différente mais de poids ou de valeurs comparables ou reconnues comme telles par les parties impliquées ».
- 29 Le chercheur est un partenaire parmi les membres. Le chercheur n'est pas le seul à définir les objets de recherche. Chercheur et partenaires coconstruisent le projet de la formulation du problème à la diffusion des résultats. Le processus participatif des

partenaires s'inscrit dans un continuum (Nexus Santé, 2018) : allant du réseautage (échange informel) à la coordination (modification des activités), en passant par la coopération (partage des ressources) et finissant avec la collaboration (avantage mutuel).

30 L'agent de mobilisation est un élément clé de la recherche partenariale. Il fait le pont entre les divers univers culturel et organisationnel des partenaires. Il offre une démarche systématique des connaissances acquises. Il met l'accent sur l'appropriation des données de recherche et l'intégration de celles-ci dans les organisations. Ce processus peut prendre différentes formes, tant instrumentale, conceptuelle que symbolique (Elissalde, Gaudet et Renaud, 2010). Par forme instrumentale, Elissalde, Gaudet et Renaud (2010) entendent une utilisation intégrale des résultats de recherche, des outils, des compétences pratiques ou des concepts dans le milieu. La forme conceptuelle réfère à une modification et à une adaptation de ces acquis théoriques et conceptuels dans la pratique, c'est-à-dire un changement de vision et de mentalité apporté à un groupe de travail. La forme d'usage symbolique offre des représentations nouvelles de réalités ou un recadrage de celles-ci qui permettent de légitimer des orientations de l'action ou des prises de position. De plus, cette forme symbolique permet de transposer les données de recherche à un autre domaine complètement différent.

31 L'engagement organisationnel est fort. Il est d'abord défini dans un contrat formel entre l'université (les chercheurs) et les organisations partenaires. Puis, plusieurs comités sont mis en place. Un comité d'orientation, où siègent les instances supérieures des organisations partenaires, approuve semestriellement les grandes orientations du programme. Guidé par ces orientations, un comité de suivi, composé des responsables des projets, dirigera les activités : gestion des priorités de recherche, coordination des réunions, établissement des protocoles de collaboration et de partages d'idées entre les projets, suivi du déroulement des projets et intégration des résultats. Chaque projet a un comité de projet interne permettant la rencontre mensuelle des membres chercheurs et partenaires pour faire avancer le projet.

32 Parmi les trois types de recherche participative, la recherche partenariale est la seule à avoir comme exigence politique de la part du subventionnaire un dépôt de contrat formel lors de la demande de financement. Ce contrat est écrit et approuvé par les instances juridiques (tout au moins pour l'UQAM) et il stipule le rôle du partenaire, les membres délégués au projet, les ressources humaines, financières et matérielles investies par les deux parties (chercheur et acteurs partenaires).

33 Les conditions de réussite spécifiques à la recherche partenariale reposent notamment sur une négociation consensuelle afin que tous les acteurs partenaires voient une utilité de résultats de recherche pour leur pratique, mais surtout un partage de temps et d'argent « équitable » pour ce qu'ils en retirent. Il va sans dire qu'une communication de qualité, des suivis réguliers, des protocoles clairs de travail et de bénéfices sont cruciaux. Il faut noter deux éléments importants qui ont été soutenus par les organismes subventionnaires et qui ont permis de communiquer plus adéquatement... et cela a fait la différence ! Le premier élément est, en 2004, la disponibilité de fonds pour équiper les partenaires de matériel informatique dans les demandes de subvention. Des montants substantiels ont permis l'achat d'ordinateur, de casques d'écoute et de logiciels de communication (de type Zoom) pour faciliter les communications et les suivis réguliers. Néanmoins, à cette époque, cela a posé plusieurs défis : (1) le constat que toutes les régions du Québec n'étaient pas toutes câblées pour l'accès internet, l'insuffisance de formation pour savoir comment utiliser ces systèmes de communication ainsi que dans certains des cas, la nécessité de négocier avec les services informatiques des partenaires qui refusaient de mettre en place ces logiciels sous prétexte que cela nécessitait une trop grande consommation de « bande passante ». Le deuxième élément (2), est la demande explicite des subventionnaires pour mettre en place des outils de transfert de connaissances d'une part, et d'autre part, pour engager spécifiquement un agent de mobilisation. Ainsi des



sommes substantielles ont permis de développer et de maintenir des outils de mobilisation et de valorisation des connaissances.

Encadré 3. Recherche partenariale

De 2004-2019, le Centre de recherche sur la communication et la santé, ComSanté a été subventionnée comme équipe partenariale par le FRQSC. La programmation de recherche partenariale sur la communication et santé avait d'abord pour retombées une consolidation des diverses alliances existantes entre dix-sept chercheurs et autant de partenaires issus des milieux de pratique médiatique et sociosanitaire (Renaud, 2020). La collaboration avec ces groupes visait à générer de nouvelles compréhensions au sujet des communications et la santé à travers des questionnements émanant autant des expériences personnelles, des pratiques de terrain que des recherches ancrées dans les contextes de chaque organisation ; cela, afin d'améliorer, si nécessaire, les pratiques.

En renforçant les échanges entre les chercheurs et les partenaires, ComSanté facilitait la création d'une expertise innovatrice en matière de communication et santé. En effet, ces échanges ont permis, d'une part, aux chercheurs et aux partenaires de développer une vision transversale et panoramique des enjeux de la communication et santé. D'autre part, ils ont été pour eux une occasion de partager leurs préoccupations et problématiques de recherche, leurs instruments de collecte d'information, leurs types d'analyse des données ainsi que de mettre en commun leurs réflexions sur l'étude des dimensions interculturelles, organisationnelles, et médiatiques (dont internet) de la communication en santé.

Plusieurs projets sont nés de la coconstruction avec les partenaires (voir Renaud, 2007, 2010, 2020). À titre d'exemple, lors de réunions pour définir un projet, un partenaire de la santé a émis l'hypothèse que l'activité physique était peu évoquée par les téléromans. En 2004, une recherche a révélé que c'était en partie vrai (Caron Bouchard, Renaud et Mongeau, 2007a, 2007b). Fort des résultats de cette étude, des formations ont été réalisées auprès des scénaristes et des producteurs (nos partenaires médiatiques) pour qu'ils introduisent davantage cette dimension dans leur téléroman. Aujourd'hui, les téléromans évoquent ou mettent en scène des gens qui font de l'activité physique. Ainsi, cette recherche décidée avec les partenaires de santé et de médias a ouvert sur de nouvelles possibilités d'action (changement dans les scénarios) et a généré une innovation sociale adaptée aux besoins de tous ces acteurs.

Outre la recherche, la présence de l'agent de mobilisation a permis la mise en place des modalités de valorisation des connaissances qui impliquent nos partenaires et répondent à leurs besoins sur une base régulière. Parmi celles-ci, mentionnons :

- Les faits saillants sont des résumés vulgarisés de résultats de recherche portant sur la santé. Ils sont d'abord destinés aux médias et à nos partenaires mais rejoignent un public large et varié ;
- Le site internet présente les activités avec les partenaires et les publications ;
- Le portail internet et santé se veut un espace de veille, d'échange et de partage s'adressant aux intervenants de santé ;
- Le blogue C'est malade est destiné aux professionnels des médias jeunesse auxquels il offre des informations tirées de références de qualité sous forme de textes, de témoignages d'experts et un espace de diffusion pour les productions médiatiques ;
- Le mentorat et l'expertise-conseil : nos partenaires ont sollicité notre expertise pour bonifier leurs propositions d'intervention et de recherche, développer des outils d'évaluation, tester des grilles d'analyse, diffuser des connaissances auprès de l'ensemble de leurs organisations et, parfois, contribuer à faire cheminer de nouvelles visions et méthodes au sein de leur organisation.

Des contrats légaux ont été supervisés par les bureaux juridiques de l'UQAM qui stipulent les ententes entre les parties.

Statut double identité

34



De 1993-2005, j'ai été chercheure boursière en recherche sociale du CQRS³ dont l'exigence politique était de partager le temps entre un milieu de pratique et un milieu universitaire. À cette époque, le CQRS voulait promouvoir une conception de la recherche

sociale en offrant des solutions pratiques aux problèmes sociosanitaires. Il voulait « inoculer » les intervenants terrain d'un apport de recherche, c'est-à-dire que les intervenants puissent considérer la recherche comme un atout à leur pratique. En 1993, les deux milieux étaient mécontents : pour le monde terrain, je faisais de la recherche universitaire tandis que pour le monde universitaire, je ne théorais pas assez. La tension entre les deux univers était palpable puisque les intérêts divergeaient : la recherche et la production de connaissances est première pour des chercheurs, l'efficacité ou « les bonnes pratiques » préoccupent les acteurs de terrain. Si j'ai poursuivi cette double identité, c'est que cela répondait profondément à mes convictions, soit à ma philosophie de chercheur ayant une approche d'éducation populaire et d'*empowerment*. Partir du terrain pour conceptualiser me nourrissait. La reconnaissance et la valorisation des organisations pour ce type d'appartenance intellectuelle ont pris du temps à permettre que ces deux univers se répondent. L'activité d'intervenant génère et oriente l'activité de recherche, mais aussi de façon dialogique, l'activité de recherche ressource et réoriente les interventions d'un espace qui répond « à la fois aux enjeux de la connaissance et à ceux de l'action » (Carré, 1998, p. 7).

35 « Cette situation d'entre-deux est rendue particulièrement instable par la proximité de position (chercheur/ praticien), de fonction (modélisation/ amélioration des pratiques) » (Mérini et Ponte, 2008, p.92). Par ailleurs, cette double appartenance a élargi mon domaine des possibles : je n'étais pas mise dans une boîte pour ne faire qu'une chose, soit de la recherche soit de l'intervention. J'ai été amenée à avoir une meilleure position dans mes deux organisations d'appartenance (santé publique et université), offrant des atouts de négociation, une sensibilité aux pratiques d'intervention tout en m'appuyant sur une rigueur scientifique. Comme le disait le mathématicien Antanas Mockus, recteur de l'Université nationale de Colombie puis maire de Bogota lors d'une conférence devant les membres de l'Organisation Pan-américaine de la santé (OPS), certains chercheurs sont des « amphibiens culturels » : ils sont capables d'appartenir à ces deux mondes pratique et scientifique, ils sont terre (pratique) et air (concept). En effet, ma position hybride m'a permis de parler au nom des praticiens lors des conseils d'administration pour permettre des changements dans leur organisation et à défendre les savoirs « basés sur l'expérience terrain » comme savoirs pertinents – voire essentiels – aux yeux du monde universitaire.

36 Ce statut d'intervenante-chercheuse m'a amenée à prendre différents rôles : médiatrice, catalyseuse de milieu, experte-conseil, collaboratrice pour déployer de la recherche participative qui visait à rendre les interventions basées sur une réflexion et des concepts porteuses de changement pour les praticiens et leur population cible. Pour paraphraser Merini et Ponté (2008), mes recherches participatives donnaient l'apparence de « bricolage » pour combiner les expériences terrain au découpage d'un champ de recherche et cadre théorique.

37 De Lavergne (2008) souligne de façon remarquable trois enjeux liés à cette double identité d'intervenant-chercheur : enjeux liés à l'action, à la transformation et à la redéfinition de soi. Le chercheur de recherche participative vise à faire émerger l'action réflexive sur le terrain et à dégager quelques pistes d'action pour mieux faire : pour faire autrement. De plus, l'intervenant-chercheur interagit avec les acteurs de terrain et les organisations pour modifier non seulement les pratiques, mais également transformer les structures pour mieux déployer ces pratiques. Le processus de recherche favorise le partage des savoirs et de ce fait, offre une visée émancipatrice, une visée de transformation individuelle et organisationnelle. Enfin, la recherche participative nécessite de la part du chercheur d'agir en étroite relation avec les acteurs de terrain. Ce travail implique que le chercheur « se redéfinisse » personnellement.



Dans ce processus de recherche, le praticien chercheur « permet qu'une perturbation soit créée en lui » [...] Il « s'enacte » (Varela, 1989) comme praticien chercheur, car il

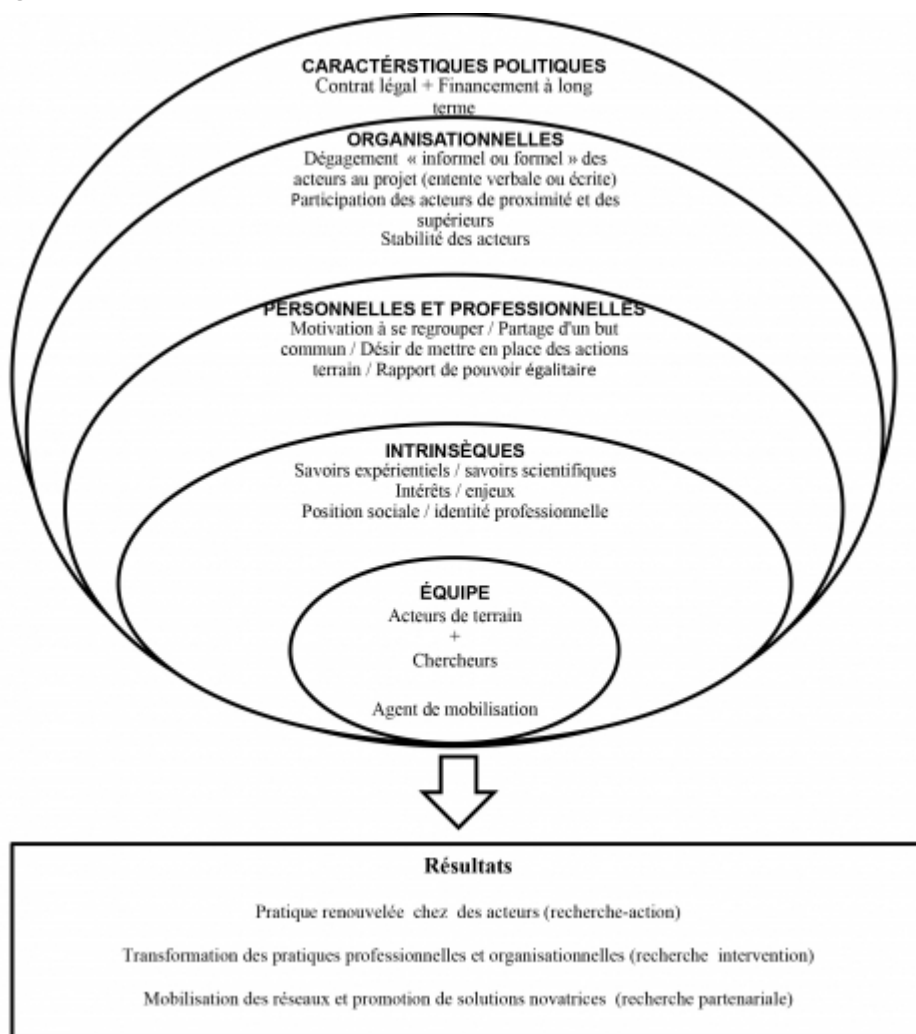
va devoir reconstruire une nouvelle identité en faisant fond sur lui-même ». (De Lavergne, 2008, p32).

- 38 Selon Heron et Reason (1997), la recherche participative exige des qualités particulières de la part de l'intervenant-chercheur. Il doit posséder des compétences émotionnelles et des habiletés démocratiques pour donner réellement la place aux savoirs des acteurs de terrain. De plus, son double engagement comporte des responsabilités tant de recherche que d'agent politique de transformation sociale. L'intervenant-chercheur transfère/replace le contrôle des savoirs entre les mains de groupes et de collectivités. Il pose un geste à caractère politique quand la recherche devient un catalyseur de conscience et d'enjeux de contrôle social (Zuniga, 1981). Il accomplit son action au service de l'épanouissement humain voire d'une transformation des pratiques des acteurs de terrain et de leur collectivité pour leur mieux-être.

Modèle de processus de recherche participative

- 39 Une modélisation du processus de la recherche participative est proposée à la figure 1.

Figure 1. Processus de recherche participative



- 40 Bien qu'imparfait, le modèle a pour but précis de représenter graphiquement le processus et de rendre compte de la présence des dimensions qui interagissent entre elles dans la recherche participative.

- 41 Au cœur du modèle, c'est l'équipe qui est représentée par la relation des chercheurs et des acteurs de terrain. Cette relation est fondamentale et offre une distinction entre les types de recherches participatives : le chercheur peut être observateur (recherche-action), collaborateur (recherche intervention) ou coconstructeur (recherche partenariale). Dans le cas précis de la recherche partenariale, un autre joueur important est présent : celui de l'agent de mobilisation dont le mandat est de faire le pont dans cette relation de deux univers.
- 42 Les particularités inhérentes de cette relation chercheurs/acteurs de terrain mettent en jeu les savoirs expérientiels/savoirs scientifiques, la position sociale/l'identité professionnelle, les intérêts/les enjeux.
- 43 Sur le plan des caractéristiques personnelles et professionnelles, les membres de l'équipe doivent partager une motivation concrète à se regrouper en vue d'imaginer une solution inédite (intervention, restructuration, innovation), de partager un but commun et de vouloir des résultats « concrets ». Signalons également l'appropriation à l'autre, c'est-à-dire le développement des confiances mutuelles (compréhension de la culture de l'autre), la capacité à un certain tâtonnement lors des réflexions préliminaires à se mettre ensemble, le développement d'un sens de la tolérance et un savoir faire face à l'ambiguïté. Tout cela, dans un rapport de pouvoir égalitaire.
- 44 Au plan organisationnel, on distingue entre autres le dégagement des acteurs pour ce projet par une entente verbale ou écrite, la volonté de l'organisation de soutenir le changement professionnel et organisationnel, la présence et la stabilité des acteurs de terrain et des supérieurs immédiats.
- 45 Enfin, en ce qui concerne la dimension politique (subventionnaire), un contrat légal précisant notamment les mandats, les rôles, l'attribution de ressources, le dégagement des acteurs au projet s'avère nécessaire. De même, le financement sur un long terme offert par le subventionnaire est un atout au bon déroulement de la recherche participative.
- 46 Selon le type de recherche participative, tout ce processus est mis en place pour obtenir le résultat suivant : une pratique renouvelée pour les acteurs de terrain (recherche-action), une transformation des pratiques professionnelles et organisationnelles (recherche intervention), une mobilisation des réseaux et la réalisation de solutions novatrices adaptées aux besoins (recherche partenariale).

Conclusion

- 47 Ce type de recherche où les acteurs de terrain sont au cœur du processus de recherche implique une adhésion partagée d'émancipation réciproque de gains de savoirs et de pouvoir dans l'action (Rhéaume, 2009, 2010). Au départ, le chercheur, dans son for intérieur et dans sa philosophie, doit souscrire à des valeurs d'égalité, de liberté et de démocratie afin d'établir une relation égalitaire avec les participants. Il s'inscrit dans une perspective d'implication et d'émancipation des acteurs. La recherche participative appelle une complémentarité nécessaire des diverses formes de savoirs et une nécessité d'efforts de traduction des logiques inhérentes aux savoirs différenciés. Cette traduction est facilitée par l'interpénétration des savoirs chez les divers acteurs : chercheur, praticien/intervenant et aussi possesseur de sens commun, etc. Le chercheur doit être conscient que ces savoirs s'incarnent dans des positions de pouvoir (de statut de travail, de référence symbolique, d'accès à des ressources) à l'endroit desquelles il doit être sans cesse vigilant. À mon avis, la nécessité d'hybridation du chercheur, c'est-à-dire cet « amphibien culturel », s'avère essentielle pour porter la recherche au service de l'organisation ou de la communauté, pour que les acteurs y pratiquent des solutions adaptées aux réalités de leur terrain.



La recherche participative est novatrice du point de vue socio-politique (Heron et Reason, 1997; Zuniga, 1981) : le savoir est transféré aux mains des groupes et des

communautés qui, en analysant leur propre réalité et leurs divers enjeux, se donnent des solutions porteuses de changement individuel et collectif. Cette participation active des membres d'un groupe ou d'une communauté constitue un processus politique. Ce processus consacre le droit fondamental des personnes à avoir leur mot à dire sur les formes de prise de décisions, dans tous les contextes sociaux, qui affectent leur épanouissement de quelque manière que ce soit. La recherche participative implique le droit d'être engagé dans les processus de création de connaissances qui affectent leur vie.

49 Les distinctions proposées entre les trois types de recherche sont discutables. Ces catégories posent un regard de conceptualisation sur une réalité, mais la réalité est souvent bien complexe. Ces distinctions, selon le point de vue, peuvent être plus ombragées, moins tranchées. Il en va de même pour le modèle. C'est une maquette qui prend quelques éléments mettant en évidence une certaine réalité. Plusieurs modèles pourraient être offerts insistants sur d'autres dimensions. Tant pour les distinctions que pour le modèle, il me fera plaisir de lire d'autres textes qui tenteront d'offrir un autre découpage du réel.

Bibliographie

Caron Bouchard, M., Renaud, L. et Mongeau, L. (2007a). Quelle réalité santé les téléromans façonnent-ils ? Une étude exploratoire. Dans L. Renaud (dir.), *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé* (pp. 131-152). Presses Universitaires du Québec.

Caron Bouchard, M., Renaud, L. et Mongeau, L. (2007b). Alimentation, activité physique et publicité. Dans L. Renaud (dir.), *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé* (pp. 153-165). Presses Universitaires du Québec.

Carré, P. (1998). Préface. Dans A. Jézégou (dir.), *La formation à distance : enjeux, perspectives et limites de l'individualisation* (pp.5-9). Paris : L'Harmattan.

Carrier, S. et Fortin, D. (2003). La recherche-intervention pour reconnaître et stimuler une pratique sociale innovante en déficience intellectuelle. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 14(2), 175-181.

Chevalier, S., Renaud, L. et Hubert, F. (2005). *L'intégration des pratiques cliniques préventive : l'implantation d'Au cœur de la vie*. Montréal : Édition Institut nationale de santé publique.

Clément, M., Ouellet, F., Coulombe, L., Côté, C. et Bélanger, L. (1995). Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. *Service social*, 44(2), 147-164.

David, A. (2000). La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion ?. *Actes de la IXe Conférence Internationale de Management Stratégique*, 24 au 26 mai 2000. Montpellier, France.

De Lavergne, C. (2007). La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches Qualitatives*, HS(3), 28-43.

Duchesne, C. et Leurebourg R. (2012). La recherche-intervention en formation des adultes : une démarche favorisant l'apprentissage transformateur. *Recherches Qualitatives*, 31(2), 3-24.

Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS, Dossier : Les partenariats de recherche*. Repéré à <http://journals.openedition.org/sociologies/3747>

Elissalde, J., Gaudet, J. et Renaud, L. (2010). Circulation des connaissances : modèle et stratégies. *Revue internationale de communication sociale et publique*, 3-4, 135-149.
DOI : 10.4000/communiquer.1585

Family Violence Prevention Division, Health Canada. (1995). *The Provincial Partnership Committee on Family Violence. Final Report*. Regina, Saskatchewan : Adams, B., Bell, B., Crawford, K., Elias-Henry, D., Hansen, C., Kytwayhat, A., Penner, S., Reid, J. et Woods, T.

Garbarini, J. (2001). Formateur-chercheur : une identité construite entre renoncement et engagement. Dans M.-P. Mackiewicz (dir.), *Praticien et chercheur. Parcours dans le champ social* (pp.83-90). Paris : L'Harmattan.

Heron, J. et Reason, P. (1997). A Participatory Inquiry Paradigm. *Qualitative Inquiry*, 3(3), 274-294.
DOI : 10.1177/107780049700300302



- Le Breton, D. (2012). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mérini, C. (1999). *Le partenariat en formation : de la modélisation à une application*. Paris : L'Harmattan
- Mérini, C. et Ponté, P. (2008). La recherche-intervention comme mode d'interrogation des pratiques. *Savoirs*, 16(1), 77-95.
DOI : 10.3917/savo.016.0077
- Nilsen, P. (2015). Making sense of implementation theories, models and frameworks. *Implementation science*, 10(1), 53.
DOI : 10.1186/s13012-015-0242-0
- Nexus Santé. (2017, mars). *Les bases d'un partenariat gagnant. Travailler ensemble d'une manière efficace : Une série pratique*. Gouvernement de Toronto, Ontario : Réseau CS. Repéré à <https://fr.nexussante.ca/sites/fr.nexussante.ca/files/resources/mettreenplacepartenariat.pdf>
- Renaud, L. (2020). Communication pour la santé : construction d'un champ de recherche et d'intervention. *Communiquer, Revue de communication sociale et publique*, HS, 61-76. Repéré à <https://doi.org/10.400/communiquer.4959>
- Renaud, L. (dir.) (2010). *Les médias et la santé : de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*. Collection Santé et société, Presses de l'Université du Québec.
- Renaud, L. (dir.) (2007). *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rhéaume, J. (2009). La sociologie clinique comme pratique de recherche en institution : le cas d'un centre de santé et services sociaux. *Revue Sociologie et Sociétés*, 41(1), 195-216.
DOI : 10.7202/037913ar
- Rhéaume, J. (2010). L'expérience de recherche au CSSS De la Montagne : perspective de la sociologie clinique. *Cahiers METISS*, 5(1), 19-36.
- Roy, M. et Prévost, P. (2013). La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion. *Recherches Qualitatives*, 32(2), 129-151. Repéré à <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Vanderkruik, R. et McPherson, M. E. (2017). A Contextual Factors Framework to Inform Implementation and Evaluation of Public Health Initiatives. *American Journal of Program Evaluation*, 38(3), 348-359.
DOI : 10.1177/1098214016670029
- Zay, D. et Gonnin-Bolo, A. (dir.) (1995). *Établissements et partenariats. Stratégies pour des projets communs*. Paris : Institut national de la recherche pédagogique.
- Zuniga, B. R. (1981). La recherche-action et le contrôle social. *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, 5, 35-44. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/riac/1981-n5-riac02332/1034874ar/>

Notes

- 1 Acteur de terrain est un terme générique qui désigne une personne œuvrant dans le milieu et qui regroupe intervenant, professionnel, ou encore, membre d'un organisme communautaire.
- 2 Dans ce texte, l'utilisation du mot « structure organisationnelle » réfère à l'ensemble des règles de répartition de l'autorité, des tâches, de contrôle et de coordination.
- 3 Le Conseil québécois pour la recherche sociale (CQRS), nommé aujourd'hui le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

Table des illustrations



Titre

Tableau 1. Distinction entre recherche-action, recherche intervention et recherche partenariale

URL

<http://journals.openedition.org/communiquer/docannexe/image/7437/img-1.png>

Fichier

image/png, 278k

Titre

Encadré 1. Recherche-action

URL

<http://journals.openedition.org/communiquer/docannexe/image/7437/img-1.png>



	Fichier	2.jpg
		image/jpeg, 542k
	Titre	Encadré 2. Recherche intervention
	URL	http://journals.openedition.org/communiquer/docannexe/image/7437/img-3.jpg
	Fichier	image/jpeg, 824k
	Titre	Encadré 3. Recherche partenariale
	URL	http://journals.openedition.org/communiquer/docannexe/image/7437/img-4.png
	Fichier	image/png, 341k
	Titre	Figure 1. Processus de recherche participative
	URL	http://journals.openedition.org/communiquer/docannexe/image/7437/img-5.jpg
	Fichier	image/jpeg, 451k

Pour citer cet article

Référence papier

Lise Renaud, « Modélisation du processus de la recherche participative », *Communiquer*, 30 | 2020, 89-104.

Référence électronique

Lise Renaud, « Modélisation du processus de la recherche participative », *Communiquer* [En ligne], 30 | 2020, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 24 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/7437> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communiquer.7437>

Auteur

Lise Renaud

Professeure émérite, Département de communication sociale et publique
Fondatrice de ComSanté, Université du Québec à Montréal (Canada)

Sociologue de formation, Lise Renaud, détient un doctorat en sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Professeure émérite au Département de communication sociale et publique de l'UQAM, elle a fondé et dirigé le centre de recherche sur la communication et la santé (ComSanté). Ce centre vise à étudier les mécanismes directs et indirects des communications et à influencer les processus de changement individuel et collectif à travers l'étude de l'émergence et le renforcement des normes. Lise Renaud a allié l'intervention à la recherche auprès de différentes clientèles cibles (jeunes, analphabètes, autochtones, femmes défavorisées). Ses interventions ont eu trait à diverses thématiques (habitudes de vie, qualité de vie, aspect psychosocial, dissémination des pratiques cliniques). En tant que chercheuse, elle a travaillé en partenariat avec plusieurs organisations tant médiatiques que sociosanitaires. <https://orcid.org/0000-0002-6990-7626>

Articles du même auteur

Communication pour la santé : construction d'un champ de recherche et d'intervention

[Texte intégral]

Paru dans *Communiquer*, La communication à l'UQAM | 2020

Communauté de pratique dans le domaine de la promotion de la santé : analyse du sentiment d'appartenance et des pratiques de leadership [Texte intégral]

Paru dans *Communiquer*, 19 | 2017

Un essai de typologie à l'appui de l'utilisation des jeux par les aînés [Texte intégral]

Paru dans *Communiquer*, 17 | 2016

Asthme: 1, 2, 3... Respirez ! Efficacité du jeu éducatif sur les attitudes à l'égard de l'asthme [Texte intégral]

Paru dans *Communiquer*, 6 | 2011



Circulation des connaissances : modèle et stratégies [Texte intégral]

Note de recherche

Paru dans *Communiquer*, 3-4 | 2010

Typologie des jeunes à l'égard de la pratique d'activités physiques et stratégies communicationnelles appropriées pour la promouvoir [Texte intégral]

Paru dans *Communiquer*, 9 | 2013

Tous les textes...

Droits d'auteur

© Communiquer

